



**Syndicat Unitaire des Personnels  
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

## **Droit aux ASA pour les parents de mineurs scolarisés !**

À quelques jours des fêtes de fin d'année, la situation sanitaire reste très préoccupante (11 500 contaminations hier et 314 décès). Le gouvernement instaure un couvre-feu plus restrictif que prévu (dès 20h), le conseil scientifique préconise « l'auto-confinement » et le premier ministre invite les élèves à ne pas se rendre à l'école jeudi et vendredi. L'objectif est de réduire les interactions sociales avant les fêtes de fin d'année, d'éviter l'encombrement des transports publics, des lieux d'étude ou de travail.

Mais 10 mois après le début de cette pandémie où il avait parfois fallu que des équipes exercent leur droit de retrait pour imposer la fermeture de services, la Ville prendra-t-elle enfin la mesure de la situation en faisant valoir la primauté du principe de précaution ?

Les exigences sanitaires impliqueraient une limitation des activités des services publics parisiens à ce qui est de caractère urgent et de première nécessité. **Ces exigences sanitaires impliqueraient de réduire les temps de trajet dans les transports en commun et le temps de travail des agent-es de la Ville.**

**Elles devraient immédiatement se traduire par le droit pour tous les parents de mineurs de moins de 16 ans de bénéficier d'une Autorisation Spéciale d'Absence ces jeudi et vendredi.**

Nous demandons à Madame Hidalgo de prendre cette mesure de "bon sens sanitaire" et de bienveillance pour les personnels de la collectivité parisienne, qui ont montré tout au long de cette année si difficile, leur professionnalisme et leur sens du service public.

**Prenez soin de vous et des autres.**

**Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.**

*Paris, le 16 décembre 2020*

**Blog internet du syndicat : <http://www.supap-fsu.org/>**